

Formation par l'apprentissage de niveau 1 à DRC en salle de classe pour les élèves ontariens du palier secondaire

Les coordonnatrices et les coordonnateurs PAJO des conseils scolaires de district (CSD) devraient explorer les différentes options de formation par l'apprentissage de niveau 1 à DRC en salle de classe disponibles et déterminer lesquelles sont appropriées et accessibles pour leurs élèves. Ces renseignements doivent figurer dans le prospectus de cours des écoles et du conseil scolaire.

Curriculum de niveau 1 incorporé au curriculum de l'école secondaire

Le curriculum du secondaire de certains cours de formation technologique est conçu pour s'aligner avec les exigences de la composante en salle de classe du cursus de niveau 1. À la fin de leurs études secondaires, les élèves peuvent passer l'examen d'exemption du niveau 1. Avec un résultat de 70% à cet examen, elles et ils recevront une attestation de réussite de la composante en salle de classe du niveau 1 de la part du collège qui l'administre. Le niveau 1 pourra être reconnu par le MTFDC lorsque l'élève aura obtenu un contrat d'apprentissage enregistré (CAE) jusqu'à concurrence de deux ans après avoir réussi l'examen. Le financement du PAJO peut servir à payer les coûts de l'examen.

Apprentissage de niveau 1 du PAJO auprès d'un agent de formation autorisé (AFA) par le MTFDC autre qu'un collège

Les élèves peuvent aussi suivre une formation par l'apprentissage de niveau 1 auprès d'un agent de formation autorisé par le MTFDC et qui n'est pas un collège. Ces élèves ne reçoivent pas une double reconnaissance de crédit. L'IJECT ne finance pas. Les CSD peuvent faire une demande de financement pour la formation par l'apprentissage en salle de classe auprès de leur bureau local du MTFDC.

Programmes à double reconnaissance de crédit

Les élèves qui complètent avec succès les programmes à DRC du tableau qui suit n'ont pas à passer l'examen d'exemption. Selon le mode de prestation de programmes choisis, les élèves qui les réussissent obtiendront l'attestation du MTFDC lorsqu'elles ou ils les complèteront ou par après, jusqu'à concurrence de deux ans après, sujet à l'obtention de leur CAE.

Les programmes diffèrent en fonction de leur emplacement, de leur mode de prestation et de la clientèle cible – élèves PAJO vs élèves du principal groupe cible (PGC).

Formation par l'apprentissage de niveau 1 à DRC en salle de classe							
Mode de prestation	PAJO ou PGC?	Qui enseigne quoi?	CAE?	Financement pour la formation par l'apprentissage en salle de classe?	Niveau 1 reconnu par le MTIFDC?	Montants repères du conseil et financement afférent	Montants repères du collège et financement afférent
Enseignant du secondaire avec supervision par le collège (AFA)*	Les deux	Enseignant du secondaire (ES) – curriculum de l'Ontario et cursus du niveau 1	Non	Non	Plus tard – CAE En place – max. de 2 ans après réussite	Coordination, réunions, fournitures et manuels : 400,00\$ par élève. Visite(s) au collège recommandées. Transport pour visites au collège remboursé par l'IJECT	Coordination, réunions et supervision par le collège : 233,00\$ par élève
Enseignement en équipe dans une école secondaire	Les deux	ES – curriculum de l'Ontario Instructeur du collège (IC) – cursus de niveau 1 du collège	Non	Non	Plus tard – CAE En place – max. de 2 ans après réussite	Coordination, réunions, fournitures et manuels : 400,00\$ par élève. Visite(s) au collège recommandées. Transport pour visites au collège remboursé par l'IJECT	Coordination et réunions : 125 \$ par élève. Instruction @ 125,00\$ par heure pour formation par l'apprentissage en salle de classe Déplacement de l'instructeur remboursé par l'IJECT
Enseignement en équipe dans un collège	PAJO	ES – curriculum de l'Ontario IC – cursus de niveau 1 du collège	Oui	Oui - MTIFDC	Lorsque le cours est complété avec succès	Coordination, réunions, fournitures et manuels : 400,00\$ par élève. Transport des élèves remboursé par l'IJECT	Coordination, réunions et services additionnels : 175,00\$ par élève

*Supervision par le collège AFA : Le collège signe le protocole attestant la prestation d'un apprentissage de niveau 1 par une école secondaire et « confirme que les installations, les qualifications du membre du personnel enseignant de l'école secondaire et les ressources fournies par l'école secondaire sont acceptables et appropriées pour la formation par l'apprentissage de niveau 1 ». – document de politique #2.1.5. À noter : Le collège signe le formulaire attestant avoir l'approbation d'agence de formation par l'apprentissage pour le métier en question.

Mode de prestation	PAJO ou PGC?	Qui enseigne quoi?	CAE?	Financement pour la formation par l'apprentissage en salle de classe?	Niveau 1 reconnu par le MTIFDC?	Montants repères du conseil et financement afférent	Montants Repères du collège et financement afférent
Enseignement en équipe dans un collège	PGC	ES – curriculum de l'Ontario IC – cursus de niveau 1 du collège	Non	Oui - IJECT	Plus tard – CAE en place – max. de 2 ans après réussite	Coordination, réunions, fournitures et manuels : 400,00 \$ par élève. Transport des élèves remboursé par l'IJECT	Coordination, réunions et services additionnels : 175,00 \$ par élève
Cours collégial offert dans un collège	PAJO	IC – cursus de niveau 1 du collège Ens. DRC du sec. offre appui	Oui	Oui – MTIFDC	Lorsque complété avec succès	Coordination, réunions, fournitures et manuels : 400,00 \$ par élève. Transport des élèves remboursé par l'IJECT	Coordination, réunions et services additionnels : 175,00 \$ par élève
Cours collégial offert dans un collège	PGC	IC – cursus de niveau 1 du collège Ens. DRC du sec. offre appui	Non	Oui - IJECT	Plus tard – CAE en place – max. de 2 ans après réussite	Coordination, réunions, fournitures et manuels : 400,00\$ par élève. Transport des élèves remboursé par l'IJECT	Coordination, réunions et services additionnels : 175.00 \$ par élève
Cours collégial offert dans une école secondaire	Les deux	IC – cursus de niveau 1 du collège Ens. DRC du sec. offre appui	Non	Non	Plus tard – CAE en place – max. de 2 ans après réussite	Coordination, réunions, fournitures et manuels : 400,00\$ / élève.	Coordination, réunions : 125,00 \$ par élève. Instruction @ 125,00\$ de l'heure pour formation par l'apprentissage en salle de classe Déplacement de l'instructeur remboursé par l'IJECT

Le financement de la formation par l'apprentissage de niveau 1 en salle de classe du MTIFDC couvre les installations, le corps professoral, le matériel et l'administration; le versement est effectué directement au collège. Le financement de la formation par l'apprentissage de niveau 1 en salle de classe de l'IJECT couvre les mêmes domaines mais est versé aux équipes de planification régionale (EPR) qui remboursent le collège.

Uniquement pour la formation par l'apprentissage de niveau 1 en salle de classe du MTIFDC, les élèves doivent avoir un CAE. Le bureau local du MTIFDC crée une classe dans le Système d'information d'Emploi Ontario – apprentissage (SIEO-APPR) et les résultats sont consignés par le collège. Pour tous les autres modèles de prestation, les élèves doivent présenter les résultats du collège au MTIFDC lorsqu'elles ou ils obtiennent un CAE.

Demandes de financement de la catégorie 'Divers'

Notez que les dépenses relatives aux fournitures et aux manuels sont incluses dans les montants repères. Si ces sommes ne couvrent pas les coûts réels, il est possible de faire une demande de financement additionnel dans la section 'Divers' de la proposition.

- Les demandes de soutiens pour les élèves handicapés (p.ex., interprète en langage des signes, version d'un manuel en Braille) si le conseil ou le collège ne peut pas assumer le coût.
- Financement limité pour le matériel de sécurité personnelle (lunettes, bottes, protection auditive, uniformes) lorsque requis dans l'aire d'instruction. Des efforts doivent être faits pour éviter les dépenses en double (par exemple, le financement du PAJO peut être utilisé pour acheter l'EPP requis sur le site de placement en éducation coopérative ; les élèves devraient utiliser cet EPP pour leur formation en classe).